Biscons

Nom : Biscons

Prénoms : Marius, Raymond, Surnom :

Numéro matricule du recrutement : 254

Classe de mobilisation : 1905

ÉTAT CIVIL.

Né le 23 Janvier 1885, à Daux canton de Grenade, département de la Haute Garonne, résidant à Daux, canton de Grenade, département de la Haute Garonne, profession de cultivateur,
fils de Jean, Marie et de Mader Marie, domiciliés à Daux, canton de Grenade, département de la Hte Garonne

N° de tirage dans le canton de Grenade

SIGNALEMENT.

Cheveux bleus et, sourcils blonds,
yeux bleus, front découvert,
nez moyen, bouche moyenne,
menton rond, visage ovale.
Taille : 1 m. 80 cent. Taille rectifiée : 1 m. cent.

MARQUES PARTICULIÈRES :

Degré d'instruction : générale (1). 3
militaire (2).

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

(Indiquer la nature des dispenses.)

Classé dans la 1e partie de la liste en 1906
Bon service armé

Compris dans la ____e partie de la liste du recrutement cantonal (____e portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Dans l'armée active.

Inscrit sous le N° 5 de la liste
Incorporé le 6 Octobre 1906 au 126e Régiment d'Infanterie
Arrivé au corps le 6 Octobre 1906. N° m/le 7834. Soldat de 2e classe.
Soldat de 1re classe le 23 Septembre 1907
Envoyé dans la disponibilité le 25 Septembre 1908
Certificat de Bonne Conduite « Accordé »
Rappelé à l'activité le 11 Août 1914
Décret de Mobilisation Générale du 1er Août 1914
Décédé (Blessure de guerre) le 14 mai 1915 à Aubigny.
(Avis Mle du 21 mai 1915)
Campagne contre l'Allemagne : du 4 août 1914 au 14 mai 1915.
Passé dans la Réserve de l'armée active le 1er Octobre 1908

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).

		Numéro au répertoire du corps.
Dans l'armée active.	126e Regt d'Infanterie	
Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.	Régiment d'Infanterie TOULOUSE	1117
Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.		

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.

	Numéro au contrôle spécial du recrutement.
	520

A accompli une 1re période d'exercices dans le 14e Régiment d'Infanterie TOULOUSE du 4 août au 18 Septembre 1911
A accompli une 2e période d'exercices dans le 14e Régiment d'Infanterie du 8 juin au 24 juin 1914
Passé dans l'armée territoriale le

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

A accompli une période d'exercices dans le
du au
Passé dans la réserve de l'armée territoriale le
Libéré du service militaire le

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES

PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D domicile ou R résidence.

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
	1/1 1908	1/1 1918	1/1 1934	1/1 1939

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1889.
(2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : *exercé* ou *non exercé*. On comprendra comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
(3) Pour les hommes compris dans la 5e partie de la liste, l'indication à porter est : *Ajourné*.
Pour ceux compris dans la 6e partie de la liste, l'indication à porter est : *Service auxiliaire*.
Pour ceux compris dans la 7e partie de la liste, l'indication à porter est : *Mis à la disposition du Ministre de la Marine*. (Art. 4 de la loi.)

Guerre. — Registre matricule. — 17-89-1905. [4194]